

Jeudi 29 mars 2018

Plan Étudiants : moyens supplémentaires pour anticiper l'afflux d'étudiants

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Étudiants, **un dialogue** entre le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), Guillaume GELLÉ, et la rectrice de l'académie de Reims et chancelière des universités, Hélène INSEL, a conduit **au renforcement des moyens attribués à l'URCA pour garantir un accueil optimal et un accompagnement de qualité** de tous les étudiants à la rentrée 2018.

Cette décision fait suite à **l'ouverture d'un nombre de places supplémentaires dans certaines filières dites en tension** pour la rentrée 2018 :

- **Filière STAPS** (sciences et techniques des activités physiques et sportives) : + 50 places.
- **Filière psychologie** : + 130 places.
- **Filière droit** : + 180 places (+ 130 places sur le site de Reims et + 50 places sur le site de Troyes).
- **Filière économie-gestion** : + 100 places (+ 20 places sur le site de Reims et + 80 places pour l'ouverture de la licence sur le site de Troyes).
- **Filière AES** (administration économique et sociale) : + 140 places (+ 30 places sur le site de Reims et + 110 places sur le site de Troyes).
- **DUT** (diplôme université de technologie) : + 60 places.

Afin de maintenir (et augmenter dans certaines filières en tension) le nombre de places disponibles pour les étudiants à la rentrée 2018 tout en conservant les conditions optimales de formation, **6 emplois** alloués par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à l'académie de Reims ont été répartis ainsi :

- **1 poste** de maître de conférences en STAPS.
- **1 poste** de maître de conférences en psychologie.
- **2 postes** de maîtres de conférences en droit.
- **1 poste** d'enseignant en sciences économiques ou sciences de gestion.
- **1 poste** d'enseignant en DUT.

Une enveloppe supplémentaire de **104 287 €** a été également attribuée à l'URCA via l'académie afin de financer en heures complémentaires les filières qui feront face à une augmentation du nombre d'étudiants. Par ailleurs, **72 000€** ont été alloués à l'URCA pour la mise en place des nouvelles mesures prévues par la loi orientation et réussite des étudiants (étude des dossiers Parcoursup et accompagnement des étudiants).

Après la phase de formulation des vœux sur la nouvelle plateforme Parcoursup, on constate dans l'académie de Reims que les futurs étudiants se sont saisis en nombre du dispositif : 15 806 candidats inscrits ont formulé au moins un vœu pour cette session 2018. Soit **une hausse de 3 % par rapport à 2017**. Ces chiffres sont cohérents avec la **hausse démographique que connaît actuellement l'enseignement supérieur**.

CONTACTS PRESSE

- **Université de Reims Champagne-Ardenne**
Marie-Odette Victor, directrice de la communication
03 26 91 39 41 / 06 75 65 00 32 / marie-odette.victor@univ-reims.fr
- **Académie de Reims**
Nicolas Thiry, attaché de presse – cabinet du rectorat
03 26 05 69 82 / 06 73 51 32 65 / relation-pesse@ac-reims.fr